



Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile francophone ASBL
Siège social : rue 't Serstevens, 4 B-6530 Thuin Entreprise N° 418.483.239
Sous le haut patronage de S.M. le Roi, affiliée à l' ISSF et au COIB
Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté française
Commission provinciale liégeoise



Sébastien HERBILLON
shcommprov@gmail.com
0032 470 75 81 28

M. /Mme.

Grâce-Hollogne, le 27 février 2025

Convocation au championnat provincial 2025
Disc.13 - PISTOLET GROS CALIBRE
22/03/2025 - STE BARBE-CTS-LSC Grand-Route 106 - 4140
SPRIMONT

Vous êtes prié de vous présenter au responsable de l'organisation au moins ½ heure avant le début de la compétition qui aura lieu le **samedi 22 mars 2025**. De vous munir, pour les disciplines à feu, des autorisations pour vos armes et de votre extrait du casier judiciaire vieux d'un an au plus.

Dans l'intérêt du club qui nous accueille, nous serons au regret d'interdire l'accès du pas de tir aux personnes qui ne rempliront pas les conditions énumérées ci-dessus.

Votre heure de passage : voir tableau ci-joint

Le règlement « absentéisme » est de stricte application.

Si vous ne pouvez répondre à la présente convocation, je vous prie de bien vouloir m'en avertir dès que possible.

Pour votre information, restez attentifs à vos courriels ainsi qu'à notre site <https://www.ftirpl.org/>

Bonne compétition et salutations sportives,

Sébastien Herbillon
Organisation & Arbitrage

Commission provinciale liégeoise de l'URSTBf - ASBL

Championnat provincial 2025

Disc.13 - PISTOLET GROS CALIBRE

22/03/2025 - STE BARBE-CTS-LSC

Tableau des heures de passage

DISC.	CAT.	ID.	N° membre	CLUB	HEURE
13	S2	JMD	67041453		80 10H00
13	S1	MJ	75012648		100 10H00
13	S1	RP	81030718		85 10H00
13	S2	NM	67082145		438 10H00
13	S2	IV	72091253972		85 10H00
13	S3	RC	50121826		290 10H00
13	S3	RM	58013116		438 10H00
13	S2	CG	66030743096		438 10H00
13	S3	DV	55012542		100 10H00
13	SH1	SH	74101753494		85 10H00
13	S2	MC	72060455		438 10H00